



Commission Régionale Féminine SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion du mardi 21 novembre 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 1

25918419 ES SEIZIEME 1 / SARCELLES AAS 1 du 02/12/2023

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du complexe sportif de la Plaine du 23/10/2023 au 15/12/2023, la Commission reste en attente de la proposition de terrain de repli de l'ES SEIZIEME.

Régional 2

25918600 RED STAR FC 1 / RUEIL MALMAISON FC 2 du 25/11/2023

La Commission,

Pris connaissance de la demande du RED STAR FC pour avancer le coup d'envoi à 14h30, refusée par RUEIL MALMAISON FC,

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat Régional Seniors Féminin :

Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.

La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée,

Considérant que la demande du RED STAR FC respecte les dispositions de l'article 6.2 cité ci-dessus,

Par ces motifs,
Fixe le coup d'envoi du match à 14h30.

Régional 3

Poule A

25919854 ACBB 1 / CRETEIL US 1 le 11/11/2023

Ce match reste reporter à une date ultérieure.

25919858 ACBB 1 / EVRY FC 1 du 25/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de l'ACBB pour inverser la rencontre en raison d'un problème d'occupation des installations.

Elle demande au club de l'ACBB de lui transmettre le justificatif d'indisponibilité de son terrain (occupation du site par une équipe de Rugby) et procède l'inversion du match comme suit :

Match aller :

25919858 EVRY FC 1 / ACBB 1 le 25/11/2023 à 18h00 au stade Desroys du Roure à EVRY

Match retour :

25919898 ACBB 1 / EVRY FC 1 du 16/03/2024

Elle invite le club d'EVRY FC à l'informer en cas d'indisponibilité de son terrain.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F

2^{ème} tour :

27598679 POISSY FC 1 / ES 16EME 1 du 25/11/2023

Demande de POISSY FC pour jouer le match au Complexe Marcel Cerdan (terrain n°4) à 16h00.

L'éclairage sur ce terrain n'étant pas classé et après étude de la programmation des rencontres, la Commission fixe le match à 15h30 au Complexe Marcel Cerdan (terrain n°4).

Transmet à la CRTIS.

27598663 ST DENIS RC 1 / ENT. ESSG-FCSAM 2 du 25/11/2023

Demande de ST DENIS RC pour jouer à 16h00 sur le terrain n°3 du stade Auguste Delaune à ST DENIS.

L'éclairage sur ce terrain n'étant pas classé et après étude de la programmation des rencontres, la Commission fixe le match à 16h00 sur le terrain n°2 du stade Delaune à ST DENIS.

Transmet à la CRTIS.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3

Poule B

27159881 TORCY PVM US 1 / CLICHOIS UF 1 du 11/11/2023

Match arrêté,

La Commission,

Pris connaissance de la feuille de match papier,

Considérant que le match a été arrêté à la 70ème suite à la blessure d'une joueuse de CLICHOIS UF nécessitant l'intervention des pompiers sur place,

Par ce motif,

Donne match à rejouer en semaine et le fixe le samedi 13/01/2024.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatif aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à la joueuse Anais GIBOYAU de CLICHOIS UF blessée lors de cette rencontre.

27159892 TORCY PVM US 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 18/11/2023

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CHAMPS SUR MARNE FOOT.

Poule C

27160537 ST BRICE FC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 18/11/2023

Lecture du courriel des 2 clubs indiquant l'inversion du résultat du match.

La Commission entérine le résultat suivant :

ST BRICE FC : 5 buts.

MANTOIS 78 FC = 2 buts.

Poule D

27160958 RUEIL MALMAISON FC 2 / FCRH -USY 1 du 18/11/2023

Courriel de FCRH-USY arrivé hors délais – forfait non avisé.

Poule F

27161610 ASNIERES FC 1 / PETITS ANGES ES 1 reporté au 25/11/2023

Demande d'ASNIERES FC pour reporter le match au 13/01/2024 (problème d'occupation des terrains).

S'agissant d'une rencontre déjà reportée, la Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et inverse le match à 14h30 sur les installations (Stade Emile Anthoine) des PETITS ANGES ES. Elle invite le club des PETITS ANGES à l'informer en cas d'indisponibilité de son terrain.

27161618 PARIS EST SOLITAIRES / THIAIS FC du 18/11/2023

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la Mairie de Paris indiquant l'absence de mise à disposition de terrain pour ce match.

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

La Commission invite le club de SOLITAIRES PARIS EST à s'assurer de la disponibilité de son terrain pour cette date de report.

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule B - 27159886 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / ENT.CSMEAUX/FFA77 1 du 11/11/2023

1^{er} Rappel :

Régional 3 – poule B – 27163529 DRANCY JA 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 18/11/2023

Régional 3 – poule B - 27163530 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / SEVRAN FC 1 du 18/11/2023

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F**1/32èmes de Finale :****27598946 COURONNES OFC 1 / ENTENTE ESSG-FCSAM 2 du 25/11/2023**

Courriel de COURONNES OFC pour jouer le match à 13h30 sur le terrain n°2 du stade Maryse Hiltz à PARIS 20.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENTENTE ESSG-FCSAM à transmettre au plus tard le vendredi 24/11/2023 – 12h00.

27598926 RAMBOUILLET FC 1 / AS ORLY 1 du 25/11/2023

Demande de RAMBOUILLET FC pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 18h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'AS ORLY à transmettre au plus tard le vendredi 24/11/2023 – 12h00.

A défaut, le coup d'envoi sera fixé à 17h30.

Le match de Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF U15F précédent aura pour coup d'envoi 14h30 (27598951 RAMBOUILLET FC 2 / POISSY FC 1).

Copie POISSY FC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****25942989 PARIS FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 18/11/2023**

Match non joué - Terrain impraticable sur place.

Ce match est reporté au samedi 16/12/2023.

Régional 3**Poules C****27164147 ENTENTE USY-FCRH / PLAISIROIS FO 1 du 18/11/2023**

Réception de l'arrêté de fermeture du terrain et impossibilité d'inversion.

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

Poule E**27165107 ENTENTE ESSG-FCSAM 3 / DEUIL ENGHIEU FC 1 du 18/11/2023**

Réception de l'arrêté de fermeture des installations.

Compte tenu de la proximité géographique des 2 équipes, la Commission invite les 2 clubs à proposer une date commune en semaine afin de reprogrammer cette rencontre (date butoir le 31/12/2023).

Poule G**27165891 VITRY ES 1 / FC THIAIS 1 du 18/11/2023**

Ce match reste reporté à une date ultérieure.

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

2^{ème} et dernier Rappel :

Régional 3 – poule E – 27165102 MONTMORENCY FC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1 du 11/11/2023

1^{er} Rappel :

Régional 3 – poule G – 27165901 JOINVILLE RC 1 / PALAISEAU US 1 du 18/11/2023